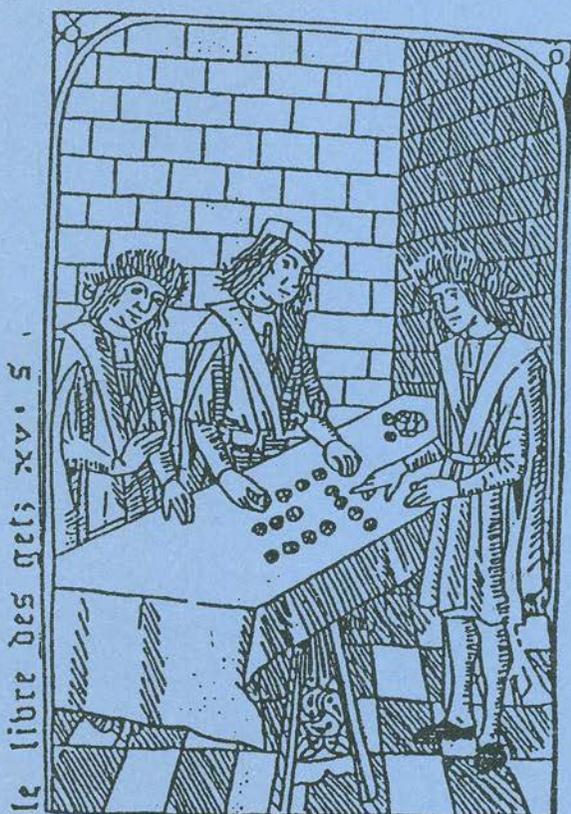
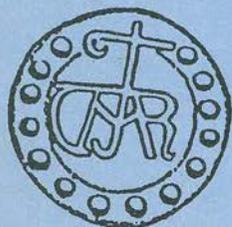


LE LIVRE DES MEREUX



le livre des gets xv. s.



BULLETIN
DU
CENTRE NATIONAL
DE RECHERCHE
SUR LES JETONS ET LES MEREUX
O DU MOYEN-AGE O

ASSOCIATION LOI 1901 J.O du 21.5.1986

n°21

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.N.R.J.M.M.A

PRESIDENT: LABROT Jacques ,Licence et D.E.U.G d'Archéologie et
d'Histoire de l'Art

TRESORIER: LOISON Liliane.

SECRETAIRE GENERAL: HENCKES Jacques ;chargé de la de la section
d'animation culturelle et audio-visuelle
du Centre.O.N.M.Palmes Académiques.

BENSOUILAH Salah, Numismate

BILLIQUOD François:Numismate Jetonophile. -Journaliste.

COMITE SCIENTIFIQUE DE SOUTIEN AU CENTRE

BARBIER,Marc,Musées du Nord de la Haute-Marne

BRENON,Anne, Centre National d'Etudes Cathares.

COLARDELLE,Michel.Inspection Générale des Musées classés et contrôlés.

COLLIN,Bruno,Administration des Monnaies et Médailles.Musée Monétaire.

DELAPORTE,Jacqueline,Musée des Antiquités de Rouen.

DEPEYROT,Georges , C.N.R.S

DHENIN,Michel,Cabinet des Médailles(Bibliothèque Nationale).

DUFAY Bruno,Archéologue Départemental des Yvelines.

ESCUDIER,Denis,Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.

GAIGNEBET,Claude ,Université de Nice(Folklore Médiéval).

SAINRAT,Jean-Guy† Archéologue Départemental.

SAINT MARTIN(DE),Claude, Musée de Saint-Antonin Noble-Val.

TRAVIER Daniel, Musée des Vallées Cévenoles.

WILLESME,Jean-Pierre,Musée Carnavalet.

CORRESPONDANTS INTERNATIONAUX

BALAGUER,Anna-Maria,Numismate Médiéviste(Sabadell-Barcelone)

CRUSAFONT,Miquel,Numismate Médiéviste (Sabadell-Barcelone)
rédacteur de la revue Acta-Numismatica.

MITCHINER,Michael,Numismate Médiéviste(Sanderstead)

VAN-LAERE,R. Trésorier de la Société Royale Belge de Numismatique.

En cette fin d'année 1993, voici venu le temps d'informer nos adhérents et nos lecteurs de l'ensemble du travail réalisé tout au long de cette période. Bien que nous ayons été gênés et ralentis dans notre programme cette année encore, par des travaux de modernisation et de réhabilitation de l'appartement de Mr Labrot, siège du Centre, d'Avril à juin 93, qui nous ont contraint à effectuer des mises en caisses et en cartons de la plupart des documents, avec toutes les perturbations de classements inévitables, nous avons réalisé les actions suivantes: -JANVIER: conférence à Antony-FEVRIER: conférence à Air-France, Paris-MARS: représentation à l'A.G de l'A.N.E.C.I.F-publication du numéro spécial du bulletin devant accompagner le programme audio-visuel précédemment réalisé sur le thème: Les moines et la mort, les méreaux obituaires et les chanoines-AVRIL: conférence à Chatillon, démonstration en milieu scolaire au collège de l'Hay-les-Roses (Mme Frichtel). MAI: conférence à Chatillon JUIN: Jean Yves KIND publie sa thèse universitaire sur l'atelier monétaire de Besançon, avec une partie sur les jetons et les méreaux qu'il nous permettra de reproduire dans nos pages prochainement. JUILLET: correspondance entamée avec le Centre de recherches Glyptographiques. SEPTEMBRE: formation d'un groupe de recherche à Toulouse et soutenance d'une thèse universitaire de maîtrise sur le thème des jetons et des méreaux du Moyen-Age. OCTOBRE: Salon du livre d'Histoire à Maule. Foire médiévale costumée à Chateaufort. Représentation à l'A.G de l'A.C.J.M, participation à l'exposition du C.E Dassault (l'Europe et l'Ecu). NOVEMBRE: début d'une recherche dans les textes d'archives religieuses aux Archives Départementales des Yvelines, sur les registres capitulaires de la collégiale de Poissy (exposition et publication d'un numéro spécial du bulletin prévues en 94). Participation à l'exposition de Bondy (l'Europe et l'Ecu). DÉCEMBRE: Conférence à Chatillon et à Antony. Mise au point avec J.Y.KIND, d'une bibliographie complète des ouvrages et revues existant sur les jetons et les méreaux-
Mise au point avec A.Thomas, d'index thématiques et d'une liste complète des légendes gothiques médiévales des jetons avec références des ouvrages . Nos membres sont passés de 112 à 115 , avec 10 nouveaux membres et 6 radiés. Nous avons poursuivi et nous poursuivrons nos publications et nos études en tâchant de combler notre retard accumulé au fil des difficultés matérielles précédemment évoquées. Nous poursuivons le programme continu d'accroissement de notre photothèque, de notre documentation avec l'aide de tous nos membres, et nos échanges avec les divers services et centres archéologiques. Nous prévoyons de centrer nos recherches en 94 sur le thème du commerce et des marchands, avec la réalisation d'un programme audio-visuel (un second projet portera sur le thème comment appréhender l'identification des jetons") en poursuivant notre travail sur les lombards et leurs jetons. En cette fin d'année, nous remercions tous nos membres qui ont accepté de prendre un peu de leur temps pour nous apporter leur aide et leur collaboration, en nous signalant des documents, et à tous, nous présentons nos meilleurs voeux numismatiques pour cette année 1994.

Les jeux de jetons à Besançon au XVIII^e siècle

De 1534 à 1676, la cité de Besançon dispose du droit de battre monnaie, selon une concession délivrée par l'empereur Charles Quint en 1534. En marge de la production de monnaies proprement dites, l'atelier monétaire a répondu à d'autres commandes : ainsi, celles réalisées par la cité elle-même, de jetons pour sa comptabilité. La production démarre dès 1547 pour s'achever en 1676.

Une mention très précise¹ nous a permis de déterminer le nombre de jetons que contient un jeu. Pour compter, un seul jeton ne suffit pas : ce n'est d'ailleurs pas l'unité d'achat. Celle-ci est en réalité le jeu. Mais combien de jetons contient un jeu ?

Écoutons le maître de la monnaie, demandant remboursement de ses frais de fabrication pour les jetons en 1637 :

« Plus quiert luy estre passé la somme de quarante sept frans sept groz deux blans pour soixante trois jeux de getz et vingt getz, à neuf groz le jeu, délivrez aud. throsorier Grandmougin, le premier juin de l'an passé mil six cent trente sept »

Une petite équation résoud l'énigme.

Constantes :

$$1 \text{ franc (F)} = 12 \text{ gros (G)} = 48 \text{ blans (B)}$$

$$1 \text{ jeu} = 9 \text{ gros} = X$$

$$1 \text{ jeton} = Y$$

Soit l'équation suivante :

$$63 X + 20 Y = 47 F + 7 G + 2 B$$

$$\Leftrightarrow [(63 * 9) * 4] B + 20 Y = [(47 * 48) + (7 * 4) + 2] B$$

$$\Leftrightarrow 2268 B + 20 Y = 2286 B$$

$$\Leftrightarrow 20 Y = 2286 B - 2268 B$$

$$\Leftrightarrow Y = (18 / 20) B$$

$$\Leftrightarrow Y = 0,9 B$$

On remplace l'inconnue Y par sa valeur en blans :

$$63 X + (20 * 0,9) B = 2286 B$$

$$\Leftrightarrow X = [(2286 - 18) / 63] B$$

$$\Leftrightarrow X = 36 B$$

Un jeton valant 0,9 blanc et 1 jeu 36 blans, chaque jeu contient :

$$X = 36 / 0,9$$

$$\Leftrightarrow X = 40 Y$$

Un jeu contient donc très précisément 40 jetons. Le trésorier de la cité bisontine a donc acquis 63 jeux 1/2 de jetons (63 jeux à 40 unités + 20 unités). Peut-être, un jeu de 40 jetons correspond-il à une méthode particulière de compter, pour lors encore indéterminée.

Guilhermino CARVALHO, Jean-Yves KIND

octobre 1993

1. Archives municipales de Besançon, HH 43, cahier 7 (1637, 1er juin - 1638, 31 mai).

XVe-XVIIe siècles

LA TRADITION DU JETON DE COMPTE ET D'ETRENNES

D'après les archives de la Chambre des comptes de Lille.

(Suite de l'étude de Dominique DELGRANGE)

Textes des archives en annexe:

Archives du Nord, Lille. -B-2651 (96402)

Ancienne chambre des comptes de Flandre-Artois, chambre des comptes du Roi sous Charles-quinz-Philippe II. (parchemin 39 X 42 cm)

Les President et gens des comptes de Roy des Espaignes Archiduc d'Austrice Conte de Flandres d'Artois et de Haynnau, de Namur ecs nre Sre à Lille, Pierre de Moncheaux, greffier ordinaire et commis au payement des necessitez de la Chambre des comptes prenez en la despence de vre compte premier desd necessitez la somme de deux cens quarante-quatre livres seize solz de quarante gros monnaie de Flandres la livre pour samblable somme par vous palle à Mons Adrien Gilleman Président, Paul De Lagrange, Jehan Des trompes, Philippe Le prévost, Charles d'Apeltère, Alexandre Hanraet, mres ordinaires et Jehan Lautte mtre supernuméraire et Guillaume Bondens mre extraordinaire et auditeur ordinaire, Jehan Stercke, Jehan Dennetieres et Franchois Van Legeghagen, Mre Maximilien Gilleman auditeurs ordinaires, Pons de Moncheaux, greffier, Jehan du bois greffier extraordinaire et anthoine de Morienne, cleric aussi extraordinaire en ladite Chambre pour samblable somme aquoy Revient le prix et vailleur des enseignes d'argent a nous deues selon l'ancienne coutume/En raison du daldre nouveau de trente-six solz de deux gros le solt nagueres commenche faire forger pardecha speciallement les monnaies du Ressort de ladite Chambre qu'est d'ung marcq d'argent pour respect de ladite pche a nous President mres et auditeurs respectivement et ausdits greffiers et clericq chacun demy marcq faisant en tout treize marcqz et demy D'argent fin a quarante-deux solz dicte monnoye de deux gros le solt faisant seize livres seize solz pour marcq font la somme de deux cens vingt-six livres seize solz et pour la fachen du coing d'icelles enseignes et ouvrage de chacun d'icelles vingt-quatre solz et pour les quinze-dix-huit livres revenans les Parties à la susdite somme de IIC XLIIII # XVI S Laquelle rapport p ceste sera passee en la despence de Vre compte devant...tive sans difficulté ainsi fait et ordonné au grand bureau de La chambre des comptes a Lille, le xxiiiie jour d'octobre XVc soixante et dix-huict.

Signe: A. De morienne. 1578

B-2651./ 96403 - 10 janvier 1578(anclen style).

Les président et gens des comptes du Roy des Espaignes,archiduc d'Austriche, duc de Bourgogne,conte de Flandres,d'Artois,de Haynau,de Namur etc.. nostre Sire,à Lille Anthoine Verstrepen,conseiller de Sa Majesté et receveur général de West-Flandres prendrez en despence de votre compte de ladite recepte générale de l'année qui finira le dernier de décembre XV.C soixante dix-neuf

la somme de trois cent trente deux livres du prix de quarante gros monnoye de Flandres la livre(1) pour la quantité de vingt marcs de gectoirs de cinquante quatre au marcq qu'avez déllivré pour l'usance de nous des auditeurs greffiers et clerqs extraordinaires en la Chambre desdits comptes compris un marcq pour vous/et ce pour l'année commencée le premier jour de janvier après Noël xv.C soixante dix-huit et finissant ledit dernier de décembre soixante dix-neuf en la manière accoustumée qui à l'advenant de cinquante trois sols quatre deniers gros de Flandres le marcq d'argent,prix qu'il vaut à présent et deux sols gros pour façon de coings et frainte de chacun marcq reviennent à ladite somme de (mention rayée:"III.XXXII Liv" on a réécrit:)III.C xxxij Liv. dudît prix.Laquelle vous sera passée et allouée en la despence de vostre compte rapportant ceste seullement.

Ainsi fait en la chambre des comptes de Lille soubz le seing manuel du greffier ordinaire et contrescellé d'icelle.

Le Xe dudît mois de janvier l'an XV cens soixante dix-huit.

(1) Il y a eu plusieurs hésitations car on a rayé la mention:

"quatre cent quarante livres trois sols huit deniers" qui remplaçait elle-même "trois cent trente deux livres" portée une première fois.

1612

Archives Départementales du Nord.Lille.-Fond de l'ancienne chambre des comptes de Flandre et Artois.-B-99- Feuille papier ,22 X 30 cms.

"Distribution faite à messeigneurs les Président,Gens des comptes des Archiducs à Lille. De ce que leur vient à cause de trois pièches d'argent naguères forgées selon qu'est amplement reprins par l'ordonnance de mesdits Srs.en date du Vile de décembre / XVI.C douze.

Premiers:

A Monseigneur le Président	-Lxx Lb. xliiii Ss.iii drs ts
A Monsieur Haurant	-Lxx Lb. xliiii Ss.iii drs
A Monsieur Bidault	-id
A Monsr. Logenhagen	-id

A Monsr.De Vos	-Id
A Monsr.Gilleman	-Id
A Monsr.Robillart	-Id
A Monsr.De Moncheaux	-Id
A Monsr.Dobbe	-Id
A Monsr.De Seur	-xxxv Lb. vii Ss. i de & obole
A Monsr.Gilleman	-Id
A Monsr.Dubois	-Id

Somme -VII.C xliij Lb. ix Ss.vii Den.& obole

742 Livres 9 sols 7 deniers et une obole.

1632

Jetons d'Etrennes en argent pour la ville de Tournai et les Etats de Lille.

Un registre de compte de la monnaie de Tournai conservé aux archives départementales de Lille nous renseigne sur la frappe d'un jeton en argent destiné aux Etats de Lille et à la ville de Tournai. Ce jeton a été fabriqué durant l'année 1632.

Archives départementales du Nord-Lille-B-20216-Chambre des comptes de Flandre et Artois.

Extrait du compte d'ouverture de la boîte de la monnaie de Tournai, 1633

"Estat et ouverture de trois boittes de Jan Craudau, maistre particulier de la monnoye de Sa majesté à Tournay des ouvraiges qu'il at fait ouvrir et monnoyer en ladite monnoye depuis le vint-troisième jour d'Aoust 1631 jusques au dernier jour de septembre de l'an 1632. Qua la boitte at esté serrée et présentée au bureau de la chambre des comptes à Lille le quatriesme jour d'octobre de l'an 1633...

Folio VII.

Jectoirs d'argent

Finallement at ledit Mre faict ouvrir et monnoyer esdits jectoirs d'argent de unze deniers et cincq grains d'argent fin en alloy au remède d'ung grain et demy par marcq. Premièrement pour la ville de Tournay trois marcqz et quinze estrellins et pour les Estats de Lille, vingt et noeuf marcqs et quatre onces, qui font ensemble trente deux marcqz quatre onces et quinze estrellins, desquelz ont esté scilsaillez deux marcqs et ung once et trouvées en boitte cincq pièces, lesquelles scisailles déduictes et lesdites cincq pièces pour le faict d'essay général reste net trente ung et trois onces trouvez trop bon en alloy tant par les essayes dudit assayeur géné-

ral que par les billets de l'assayeur particulier de ladite monnoye,
et portant icy pour le remède en alloy desdits Jectoirs:

1662

Archives Départementales du nord, Lille-Fond de l'ancienne chambre des
comptes-B-5 - Cahiers papier 30 X 19 cms.

"Jectoirs de cuivre du nouvel an 1662

Minute

Les président et Gens des Comptes du Roy à Lille, Pierre de Moncheaux
Cons.r et Mre(en marge: "ordinaire") en ceste chambre et commis au
payement des nécessitez d'icelle prenez en la despence de votre compte
des dites nécessitez qu'il appartiendra la somme de sept cens quatre
vingtz quinze florins deux patars qu'à nre ordonnance avez payé à nous,
président, maîtres, auditeurs, greffier ordinaire et extraordinaire de
ceste dite chambre en la manière accoustumée pour le terme du nouvel an
xvi.C.soixante deux assavoir pour deux cens quatre marcq de Jectoirs
de cuivre à vingt huitc sols chacun marcq, Item solxante huitc bourses
à trente six sols chacune, Item trente deux paires de cousteaux à sept
livres tournois la paire, Item seize paires de canivets à trente six
sols la paire et seize cens plumes à ung livres tournois chacun cent,
revenant les susdites parties à la susdite somme de sept cens quatre
vingtz quinze livres delux sols quy sera passée et allouée en la
despence de vre compte qu'il appartiendra rapportant es quictance
suiivante.

Fol 1 verso

A Messire René de Vos de Steenwyck
Chevalier conseiller du roy président de ladite
chambre pour son contingent esdites parties.

Quinze marcqz de gectoirs de cuivre
façon et port
cincq bourses
deux paires de cousteaux
deux canivets
cent plumes
faisant ensamble.

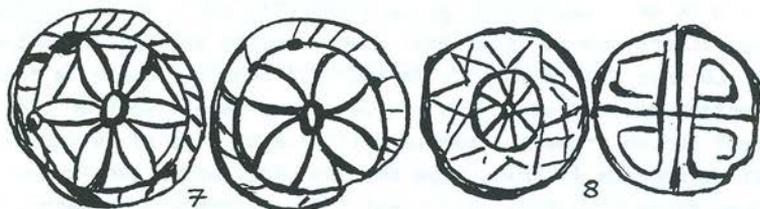
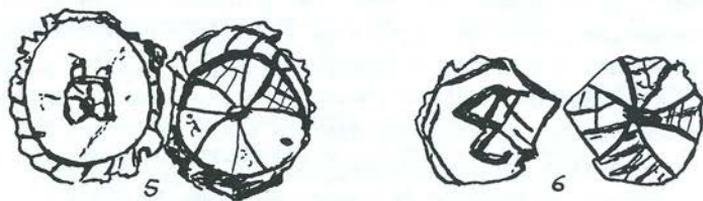
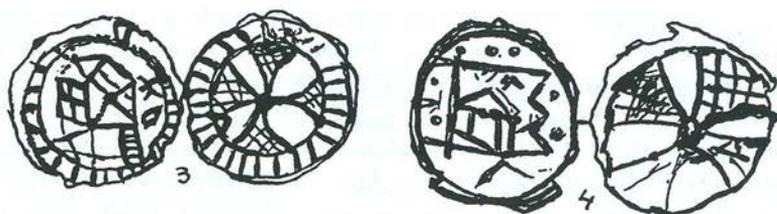
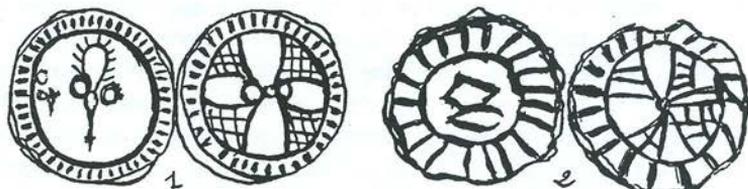
--LV #.VI Ss.

DECOUVERTES

Nous publions dans les planches de dessins suivantes trois séries de mereaux de plomb de provenances diverses: la première comprenant les numéros 1 à 8 semble provenir du nord de la France d'après le peu de renseignements qui nous est parvenu et quelques indices provenant des dessins: Le N°1 percé de deux trous au centre, figure à l'avvers un objet difficile à identifier (un miroir?) style: fin XVIeS)
Les numéros suivants 2 à 6 de même facture fruste et grossière, rude, pourraient être des mereaux de moulin ainsi que l'avvers du N°3 semble l'indiquer, on distingue assez nettement le bâtiment surélevé, muni de sa petite échelle d'accès, les ailes de ce moulin à vent étant schématisées par l'X central qui semble se prolonger sur le toit pour un des bras?
L'avvers du N°4 présente un curieux dessin: on croirait voir figurer un pennon portant sur sa surface l'image d'un bâtiment (temple?) C'est du moins la seule interprétation vraisemblable qui vienne à l'esprit à sa vue.
L'avvers des N° 5 et 6 pourrait figurer avec beaucoup de bonne volonté des éléments ou engrenages de moulins, fers etc.. tandis que les dessins de revers, tous identiques seraient alors, les ailes de moulin?
Quant aux numéros 7 et 8 qui achèvent cette série, ce sont des plombs de facture très différente, dont les dessins géométriques nous rappèleraient de manière différente, des roues de moulin (roues à aubes cette fois).

En examinant la série des plombs 9 à 14, qui semblent tous d'origine ecclésiastique, on est moins certain de l'unité de provenance et de date: Les initiales des N°9 et 10, indiquant sans doute le saint patron de la paroisse, surmontées de clés croisées symboliques ou héraldiques sont entourées de branches de fougères dans le style de celles que l'on rencontre sur les monnaies royales françaises à partir de 1693 (écus et sous-multiples aux palmes). L'avvers et le revers du plomb 10 étant identiques. Il s'agit, sans doute de mereaux de distributions pour un chapitre, tout comme le N°11 (DE ou VE à l'avvers: pour VE-pres?) et de valeur XII deniers au revers daté de 1628, tandis que le plomb N°12 porte en abréviation à l'avvers: ME(sse)-VE(pres) et la date: 1581 pour la somme de VIII deniers portée au revers. Le très joli dessin du mereau N°13 semble figurer la présentation de l'enfant au temple? tandis que le revers semble montrer une vierge à l'enfant sur un trône. Il semble difficile de dire si ce mereau provient plutôt du nord de la France que des Pays-Bas, tandis que le mereau N°14 est très certainement de cette région et ressemble à un mereau de charité (pour une soupe par exemple?) Nos correspondants et lecteurs belges et

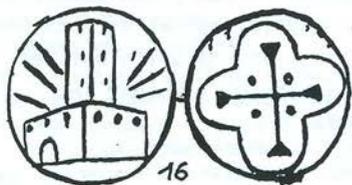
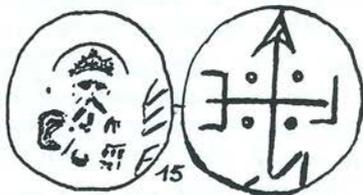
MEREAUX DU NORD DE LA FRANCE



ET DES PAYS-BAS



A et R Identiques



néerlandais nous apporteront sans aucun doute une aide précieuse dans la lecture et l'identification de ce méreau.

Nous sommes tentés de situer également le dernier lot de méreaux N° 15 à 17 également dans la zone des pays-Bas du Sud pour des raisons de style graphique. L'avvers du N° 15 présente le buste d'un saint nanti de son auréole et peut-être muni de ce qui serait une palme à l'extrême droite? personnage difficile à identifier. La croix de revers semble à l'instar d'une flèche de clocher indiquer la position des points cardinaux et la direction des vents, comme nos bonnes vieilles "girouettes". Est-ce la symbolisation d'une "rose des vents"? ou bien doit-on voir ici l'insigne compagnonnique d'un quelconque corps de métiers?

L'avvers du méreau N°16 figure une superbe tour-donjon surplombant une muraille. De cette tour partent de curieux rayons semblant indiquer un quelconque moyen d'éclairage. Il pourrait s'agir selon nous, de ces tours de guet dites "a signaux" disposées de collines en collines et de hauteurs en sommets dans les régions frontalières, à partir du XIV^{ème} siècle, de telle sorte, que de nuit et par temps clair, on pouvait (après avoir disposé à leur sommet un grand bûcher) apercevoir comme un signal répétitif, de tour en tour, ce feu, qui, partant de la zone frontalière envahie, donnait l'alerte en moins d'une heure sur plus de cent kilomètres, et permettait la levée immédiate de troupes de défense. Notre plomb serait en l'occurrence un méreau de guet. Le revers, de style "monétaire" est semblable à celui d'autres méreaux de la zone des Pays-Bas du sud. Le dernier méreau, N°17, qui comme les deux précédents, est fait d'un alliage dur, qui semble contenir une forte proportion d'étain mêlée au plomb, semble figurer très schématiquement à l'avvers une tête coiffée d'un chapeau tandis que le revers montre très schématiquement aussi le dessin de l'archange saint Michel terrassant le dragon. Saint-Michel, patron des chapeliers, ce plomb semble devoir se rattacher à cette corporation professionnelle, tout en sachant que Saint-Michel était également le patron de Bruxelles, ce qui n'est pas incompatible. Le style et la facture de ces trois méreaux semblent les classer à la fin du XIII^{ème} siècle ou au XIV^{ème} siècle.

A Servaes Van der Speeten
 Conseiller ordinaire pour aussy
 son contingent esdites parties.

-- LV # VI Ss.

(suit la liste des bénéficiaires avec leur émargement)

Autre cahier, folio 1 :

"Jectoirs d'argent du nouvel an 1662.

"ordinaires"

Distribution faicte à l'ordonnance de messeigneurs les
 President et Gens des comptes du Roy à Lille par Gilles Stalins Sr de
 Mossehers Ambacht, Conseiller et Receveur général des domaines de West-
 Flandres de leurs droits de Jectoirs d'argent et façon d'iceux si comme aux
 president et Mre ordinaires un marcq sept onces, aux auditeurs ordinaires
 un marcq deux onces demy et cincq mesures et demie et au greffier
 ordinaire un marcq revenant à l'advenant de vingt quatre livres dix sols
 tournois chacun marcq comprins vingt huit sols pour façon fraincte et
 coings de chacun desdits marcq aux sommes dressées hors texte pour le
 terme du nouvel an xvi.C soixante deux.

A Messire René de Vos de Steenwucq
 Chvr.Consr. président de ladite Chambre

-- XLv # xviiij Ss.
 Ix De.

Fol 1v ,

A Servaes Van der Speeten Con.sr et
 Mre ordinaire

-- XLv # xviiij Ss.
 Ix de.

A Messire Jean de Petipas Chr.Sr
 de Belleghem aussy cons.R et M.re
 ordinaire

-- XLv # xviiij Ss.
 Ix d.

A Henry Van Clueten Sr de Bisseghe
 straete Préaux aussy Cons.R et Mre
 ordinaire. Idem

-- XLv # xviiij Ss.
 Ix d.

A Messire Philippes François d'Ennetières
 Chvr.Sr. des mottes aussy Cons.r et M.re
 ordinaire

-- XLv # xviiij Ss.

(suit la liste des bénéficiaires) 13

INSIGNE OU MEREAU ANGLAIS INEDIT

Récemment, un objet monétiforme bractéate en cuivre de 30 mm de diamètre a été découvert dans un Jardin à Saint Briec à 15/20 cm de profondeur, par Stéphane ULLIAC. (distance de la Cathédrale : 1500m)

Dans le champ, un écu aux trois léopards (ou lions) passant à gauche accosté de deux roses tigées. La pièce, de métal mince est uniface et son motif a été estampé. Le revers présente donc le motif unique en creux. Le mauvais état de conservation de cette pièce ne permet pas une bonne lecture de la légende. Les seules lettres à peu près distinctes sont:
 IZEBBY GA ITI... Le dernier mot peut être: ANGLETERRE ?.

Quelques Jetons anépiques des XIIIe-XIVe siècles, ornés de ce même écu mais accosté de deux lils ou de deux soleils ont été identifiés comme appartenant aux Plantagenêts ou à Edouard I(1). Mais toutes les recherches effectuées dans les ouvrages de référence n'ont pas permis d'expliquer la présence de deux roses sur cet objet qui n'est pas à proprement parler un Jeton (sa forme est bractéate, et uniface, il n'a pu être utilisé comme Jeton de compte. On pourrait y voir plutôt soit un Insigne, élément décoratif de vêtement ou d'équipement militaire, soit un mereau estampé uniface ayant pu servir de signe de reconnaissance ou de ralliement). Aucun élément de comparaison n'a semblé t'il été trouvé, permettant d'identifier cet objet(2).

La rose figure dans le blason de plusieurs familles anglaises nobles, mais deux d'entre elles se sont particulièrement illustrées et sont passées à la postérité en prenant cette fleur pour emblème. En effet, la guerre civile dite "guerre des deux roses" vit s'affronter de 1455 à 1485 les familles de Lancastre et d'York dont les emblèmes étaient respectivement une rose rouge et une rose blanche. Cette guerre se termina en 1485 par la fusion "héraldique" de la rose blanche et de la rose rouge dans la rose double Tudor, blanche au centre, doublée de rouge au pourtour. La rose héraldique à cinq ou six pétales est très rarement "tigée".

M. Mitchiner signale par ailleurs un Insigne à la rose double Tudor tigée(3). Les styles sont toutefois bien différents et nos roses ne sont pas doubles. Elles sont de toute façon, comme l'ensemble du style du dessin, antérieures à 1485. Ce style peut être situé dans une fourchette 2eme moitié du XIVe S ou 1ere moitié du XVe siècle, selon J. Labrot. Les premiers Jetons référencés par Mitchiner présentent en effet un écu arrondi à la base, plus ancien. Toutefois, cet auteur présente l'avers d'un Jeton "Anglo-Français" situé par lui-même dans la période 1330-1450 et qu'il rattache plus précisément à la période des règnes d'Henri V et VI (1415-53) (cf p 133 N°328). Cet auteur se range visiblement à l'opinion exprimée antérieurement dans leur ouvrage par Rouyer et Hucher ("Histoire du Jeton au Moyen-Age"-1858, page 174 N°10 et fig 141) qui placent un Jeton de style analogue sous les règnes de ces rois. Il ne faut pas, cependant oublier, que nous nous trouvons en

"pays de Bretagne, Cet objet semble devoir se situer de préférence dans la période correspondant au règne du duc Jean IV de Montfort(1345-1399) qui avait passé sa jeunesse en Angleterre où sa mère, Jeanne de Flandre s'était réfugiée en 1342. Les monnaies du duché étaient frappées dans quatre ateliers: Brest, Guérande, Quimperlé et Vannes, mais beaucoup de monnaies, si l'on en croit Engel et Serrure (traité de Numismatique du Moyen-Age III, p996) ont dû être frappées par des ouvriers anglais. On sait en effet que le roi d'Angleterre, avec le consentement du duc, avait établi des ateliers à Quimperlé et Brest. Une charte de 1357 annonce même l'arrivée de monnayeurs anglais. La même année, le duc de Lancastre confia à Mathieu de Gournay le château de Brest "simul cum moneta". Les Anglais ont par ailleurs conservé cette place jusqu'en 1397. Il est difficile de se prononcer, dans la mesure où les jetons anglo-français pris en référence comparative semblent relever pour leur revers, du style des graveurs de l'atelier royal de Tournai à l'extrême fin du XIVème siècle et au XVème siècle. On peut simplement constater une similitude apparente de style graphique entre ces objets.

REPÈRES CHRONOLOGIQUES ET HISTORIQUES LOCAUX

A quels événements historiques pourrait-on tenter de relier cet objet compte-tenu du lieu de sa découverte?

En 1356, une expédition anglaise sous le commandement du duc de Lancastre débarque en Bretagne et s'enfonce en Normandie où elle est stoppée par le roi de France Jean.

Au printemps de 1375, Jean de Montfort et le comte de Cambridge, duc d'York, débarquent à la pointe Saint-Mathieu et occupent Saint-Pol de Léon, Morlaix, Guingamp, puis Trégulier et ne s'arrêtent que devant Saint-Brieuc. (J. Favier La guerre de Cent-Ans p358). Olivier de Clisson entre dans Saint-Brieuc, se fortifie dans la cathédrale et soutient le siège contre les habitants. Il en est finalement chassé. Il reviendra en 1394 assiéger à son tour les habitants dans la cathédrale, et les forcer à se rendre au bout de quinze jours. C'est cette même année 1394 que choisit le comte d'Arundel, amiral de la flotte anglaise, fils de Richard II du même nom, le vainqueur de la bataille navale de l'Ecluse, pour effectuer des raids sur les côtes de Bretagne. On sait comment le traité de Guérande conclu en 1365 a été bafoué. Jean IV de Montfort, est reconnu duc de Bretagne mais prête hommage au roi de France alors qu'il est pupille du roi d'Angleterre, entouré de conseillers anglais et sollicité continuellement et secrètement par Edouard III, dans le camp duquel il finit par se ranger ouvertement en 1373.

Nous venons de voir que la suite de ces ducs était en Bretagne durant cette période, nous devons tenter de préciser quelques données-repères sur les personnages de ces deux familles présents en Bretagne:

Jean de Gand duc de Lancastre (1340-1399) 4eme fils d'Edouard III et de Philippa, il était devenu comte de Lancastre en 1361 par son mariage avec Blanche de Lancastre. Il devient duc de Lancastre en 1362. Laisé par le Prince Noir en Aquitaine, il démissionne en 1371. Il est nommé par Richard II, lieutenant général de Guyenne en 1388 et duc d'Aquitaine en 1390.

Son fils Henri de Lancastre (futur Henri IV) est banni d'Angleterre pour 10 ans et se réfugie à Paris. Il rend bientôt visite au duc de Bretagne et s'embarque à Vannes, débarque dans le Yorkshire en 1399, et dépose Richard II.

Edmond de Langley 1er duc d'York (1341-1402) 5eme fils d'Edouard III et de Philippa, il a été nommé comte de Cambridge en 1362. Il a rejoint le Prince Noir en Aquitaine, puis l'a suivi en Espagne. En 1369, il débarque à Saint-Malo et descend sur l'Aquitaine. En 1370 il participe au sac de Limoges, en 1372 il épouse Isabelle de Castille. Il est nommé connétable de Douvres de 1376 à 1381.

C'est en 1375 qu'il débarque en Bretagne avec Jean de Montfort

Compte tenu de cet ensemble d'éléments, si l'on est tenté de rallier notre objet au passage du comte de Cambridge près de Saint-Brieuc en 1375, il n'est pas permis de trancher d'une manière définitive en ce qui concerne l'attribution de cette rose.





Un calculateur professionnel effectuant des opérations au moyen de jetons sur l'abaque.
D'après une illustration européenne de la Renaissance.

Le calcul à la plume au moyen des « chiffres arabes »
dans un ouvrage imprimé du x^e siècle.

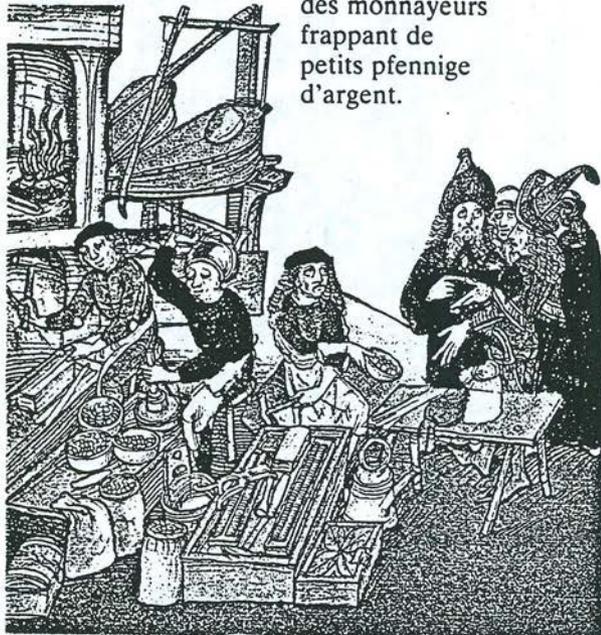




La querelle entre les « Abacistes », tenants du calcul par jetons sur la table à compter, et les « Algoristes », défenseurs du calcul à la plume au moyen des chiffres « arabes ». Illustration figurant dans un ouvrage anglais du début du xve siècle.

Les trois précédentes illustrations sont tirées de l'ouvrage de Georges IFRAH : LES CHIFFRES-Paris Laffont 1985

Cette estampe suisse
du XV^e siècle représente
des monnayeurs
frappant de
petits pfennige
d'argent.



CLAUDE SILBERSTEIN

Membre de l'Association
Internationale des Numismates
Professionnels

JETONS . MONNAIES . MEDAILLES

MAGASIN

39, rue Vivienne 75002 PARIS

Tel .(1) 42.33.19.55

NOMBREUX
ARTICLES
SUR LES
MEREUX
JETONS
MONNAIES
DU
MOYEN-AGE

N° 119, 137, 145 A 155
TABLES DANS LE N° 160

*Veuillez me faire parvenir, sans
engagement de ma part, un spécimen de*

NUMISMATIQUE
REVIGNY

Le mensuel des collectionneurs
de monnaies

Voici mon adresse complète :

NUMISMATIQUE & CHANGE
12, rue Polncaré, 55800 REVIGNY
Tél. (29) 70.58.33

COMPLÉTEZ ET POSTEZ VITE

Cercle de Bourgoigne

Renseignements
inscriptions:
secrétaire
Y. Deleu
40. rue d'Halluin
7-59960
Neuville-en-
Ferrain.



Bourguignons!
flandriens. ardéniens.
hennuyers et vous
ceux gentils parisiens
amis de feu notre
bon Duc Jean!



Assoc. B. I. Lucr. E. 1901: J. O. G. fev: 1965:

C.N.R.J.M.M.A

COMITE DE
REDACTION
DU BULLETIN
ET DE
L'INVENTAIRE

J. LABROT
D. DELGRANGE
J. P. GHORIS
J. HENCKES

LISEZ

LA PALLOLE

BULLETIN DE

l'association numismatique
du roussillon

ADRESSE:

MUSÉE NUMISMATIQUE JOSEPH PUIG

(SPLENDIDES COLLECTIONS CATALANES)

42 AVENUE DE GRANDE-BRETAGNE

F. 66000 PERPIGNAN

Adressez votre courrier à :

C.N.R.J.M.M.A

Monsieur LABROT Jacques
2 Impasse Nungesser et Coll
F-78000 VERSAILLES